

# Territoires et Cinéma

►► Mai - Juin 2016 ◀◀

## Saturation du marché ou vitalité de la création

Cette question est d'autant plus actuelle qu'elle se pose dans un contexte en pleine évolution, les films n'étant plus exclusivement destinés aux salles de cinéma, qui elles-mêmes diffusent sur leurs écrans d'autres productions : pièces de théâtre, visites d'expositions, concerts, compétition sportives, et même séries télévisées. Dans tous les cas demeure l'interrogation : saturation du marché ou vitalité de la création ?

Ce sont effectivement les deux termes présentant l'analyse du secteur réalisation de l'industrie cinématographique en France. Contrairement aux apparences, ces termes ne sont pas antagonistes car ils sont tous les deux justifiés l'un s'inquiétant pour la bonne santé économique du cinéma et l'autre se félicitant de voir se développer la part prise par le cinéma dans la création artistique.

S'ils ne sont pas antagonistes, sont-ils pour autant conciliables ? Probablement pas car l'industriel a pour objectif un rapport entre l'offre de produits et la demande du public tandis que le créateur entend sauvegarder la liberté d'expression et le droit à l'innovation.

Mais le cinéma et, dans une moindre mesure, ce qu'il est convenu d'appeler le spectacle vivant, posent des problèmes différents de ceux rencontrés par la littérature, la sculpture, la peinture.

Dans le premier cas, les investissements nécessaires sont importants et se pose donc la question de la rentabilité alors même que le temps durant lequel elle peut être recherchée se réduit de plus en plus.

Le second cas est radicalement différent, les contraintes matérielles sont bien moindres et, si un livre, une toile ou une sculpture ne rencontrent pas leur public, cela n'empêche pas pour autant le créateur de poursuivre son œuvre.

Mais pour autant le rôle de l'éditeur ou celui du galeriste demeurent essentiels pour que le créateur rencontre un public. C'est pourquoi un équilibre doit sans cesse être recherché entre le marché et la création. C'est le rôle que s'efforcent de jouer les aides publiques, avances sur recettes, TSA, achat par les FRAC, soutien aux éditeurs et à la presse et même, de fait, statut des intermittents. Peut-être inventera-t-on des systèmes plus efficaces dans l'avenir, mais, en attendant, efforçons-nous d'améliorer ceux qui existent.

## Cinéma itinérant : Une étude de l'ANCI

Nos amis de l'Association Nationale des Cinémas Itinérants viennent de publier une étude exhaustive sur la situation des circuits en France. Cette étude fait suite à une précédente, parue en 2009. La comparaison de ces deux documents est d'ailleurs très intéressante. L'étude actuelle rend particulièrement compte de l'extrême variété de la centaine de circuits existants dont 21 comptent de 1 à 5 points de diffusion, tandis que 2 en comptent plus de 70. Quant aux 1748 communes desservies, 739 d'entre elles ont moins de 1000 habitants, dont 82 moins de 200, seules 181 ont plus de 5000 habitants. Les 828 communes restantes se situent donc entre 1000 et 5000. Quant aux 1748 communes desservies, elles sont à rapprocher des 14602 communes de 500 à 5000 habitants. Il semble donc que l'ANCI a de beaux jours devant elle !



L'évolution technologique en matière de diffusion cinématographique et le passage à un mode de projection numérique auraient pu mettre en péril les circuits de cinéma itinérant qui, à côté et en complément des salles fixes, affirment la présence du cinéma dans l'ensemble du territoire national.

La numérisation des circuits a été une étape difficile pour tous, et fatale pour quelques-uns. L'Association nationale des cinémas itinérants (ANCI), soutenue financièrement par le Ministère de la Culture et de la Communication et le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), et accompagnée techniquement par le Centre National du Cinéma et de l'Image animée (CNC), a souhaité en faire le bilan trois ans après.

Tous les circuits ont été interrogés, tous ont répondu.

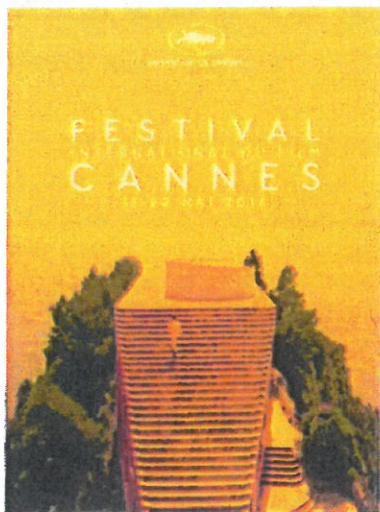
Cette étude dresse un état des lieux du cinéma itinérant en France en 2015 : leur nombre, leur localisation, leur fonctionnement. Elle tente aussi d'éclairer l'action des circuits au quotidien, la particularité de leur programmation, leurs partenaires, les publics qu'ils touchent.

L'étude s'attache également à comprendre les relations avec les collectivités locales, et la structure financière des circuits. Elle dit combien l'humain fait exister le cinéma itinérant, notamment à travers l'action des nombreux bénévoles qui font vivre les circuits.

Enfin, « Le cinéma itinérant en France » aborde le rôle d'une représentation nationale des circuits et la nécessité d'une organisation collective qui défende leur action et leur originalité.



## Cannes : un Festival chaque année plus important...



LE FESTIVAL vient de se terminer ; moment incontournable pour tout professionnel qui "veut en être", le Festival de Cannes est devenu au fil des années une gigantesque machine autour de deux entités : le Festival et le Marché.

Pour présenter le Marché dans sa

57ème édition nous préférons reproduire la jolie formule de son directeur Jérôme Paillard : « cette année le dispositif consistera en deux marchés en un voire trois » .... Ce faisant nous sommes incapables de compter combien il y a de festivals dans Le Festival !!!

En voulant montrer le meilleur de la production mondiale « Cannes » renouvelle l'interrogation du public sur les ingrédients qui concourent à la fabrication du meilleur film.

Quelques soient les années et la sensibilité du délégué artistique les sélections génèrent le même débat dans la presse : cinéastes vétérans ou cinéastes inconnus, que souhaite le public ?

Autour des projections, compétitives ou non, une constellation d'événements, chaque année plus nombreux, faisant ressembler le festival de Cannes au festival d'Avignon avec son « On » et son « Off ».

A titre d'exemple la Cinéfondation imaginée en 1998 par Gilles Jacob, alors délégué général du Festival, pour rechercher de nouveaux talents s'est développée durant ces dernières années en créant à la "Résidence du Festival" puis « l'Atelier ».

Les projections de la sélection « Cinéfondation » offrent un véritable panorama des créations des écoles de cinéma du monde entier. Cette année pas moins de 18 films (14 fictions et 4 animations) sont proposés. Il faut retenir que 2300 films qui ont été présentés par des écoles de cinéma de quinze pays, venant de trois continents, pour participer à la sélection. Depuis 1998, plus de 300 films en provenance de plus d'une centaine d'écoles dans le monde ont été sélectionnés.

« La résidence du festival » créée, elle, en 2000, a accueilli plus de cent soixante-dix cinéastes en provenance d'une cinquantaine de pays. Elle met à leur disposition un lieu de résidence, un programme personnalisé d'accompagnement de l'écriture de leur scénario et un programme collectif de rencontres avec des professionnels du cinéma. Près de cinquante cinéastes issus de cette « Villa Médicis » du cinéma ont vu leurs films sélectionnés dans des festivals internationaux et distribués en salles.

« L'Atelier » ouvert en 2005 complète l'action en faveur de la création. La première mission de l'Atelier est de mettre en lumière le travail de cinéastes déjà remarqués pour leurs œuvres précédentes, qu'il s'agisse d'un premier long métrage après plusieurs courts, ou au contraire d'une œuvre déjà riche de plusieurs longs métrages. « L'Atelier » sélectionne chaque année à travers le monde une quinzaine de projets de longs métrages, et invite leurs réalisateurs au Festival de Cannes pour les mettre en contact avec des professionnels. Pour aider les cinéastes sélectionnés, « L'Atelier » a pour mission de :

- publier un *Livre des Projets* qui met en valeur les projets de films.
- organiser des rendez-vous individuels avec des producteurs, des distributeurs et des Fonds d'Aides dans le cadre du Festival de Cannes.

Sur ce même lieu les films déjà réalisés par les cinéastes ainsi que les scénarios des films en projet peuvent être consultés.

### ¤ PALMARES ¤ Sélection officielle



#### Palme D'or

« *I, Daniel Blake* »,  
de Ken LOACH

#### Grand Prix

« *Juste la fin du monde* »,  
de Xavier Dolan

#### Prix de la mise en scène

##### Ex aequo :

- « *Le baccalauréat* »  
de Cristian Mungiu
- « *Personal Shopper* »  
de Olivier Assayas

#### Prix du scénario

« *Le client* »,  
de Asghar Farhadi

#### Prix interprétation féminine

Jaclyn Jose dans « *Ma'Rosa* »  
de Brillante Mendoza

#### Prix interprétation masculine

Shahab Hosseini dans  
« *Le client* » de Asghar Farhadi

#### Prix du Jury

« *Américan Honey* »  
de Andrea Arnold

#### Palme d'Honneur

à Jean-Pierre Léaud

#### Caméra d'or

« *Divines* »  
de Houda Benyamina

#### Prix du court métrage

« *Timecode* »  
de Juanjo Gimenez

# ★★ ACTUALITES DE TERRITOIRES ET CINEMA ★★

## ★ QUELQUES INFORMATIONS SUR LES ACTIONS ENGAGEES DEPUIS LE DERNIER EN BREF ★

Nous avons terminé les rencontres prévues avec les Pouvoirs Publics par l'entretien que nous avons eu avec le Directeur de Cabinet de Jean-Michel BAYLET, Monsieur Sudry et Monsieur Delaunay. A cette occasion nous leur avons présenté la totalité du projet, qui a reçu un accueil favorable, nos partenaires ayant bien voulu se montrer intéressés. Bien entendu, comme pour chacune de ces rencontres, un dossier est en cours de constitution.

### ★ Information des élus ★

Concernant l'information des élus, nous avons comme chaque année adressé une lettre à l'ensemble des communes de France disposant au moins d'une salle de cinéma. C'est l'occasion pour nous de leur présenter nos activités, et de solliciter leur soutien et leur adhésion. Nous préparons actuellement une lettre pour les Présidents de Conseils départementaux afin de leur présenter le plus complètement possible le projet « Cinéma et égalité des territoires ». Le soutien de ces Présidents, plus particulièrement de ceux dont les Départements sont à dominante rurale est indispensable à la réussite de l'opération. Le climat est à la fois favorable et défavorable. Favorable car le développement du milieu rural est une priorité témoignée par la création du CGET et du Ministère chargé de la ruralité, mais moins favorable car les ressources des Départements sont en constante régression.

### ★ Développement du projet ★

Concernant la construction du projet lui-même, nous continuons bien entendu nos réunions de travail avec nos partenaires. Au cours de la dernière réunion nous avons organisé un calendrier de travail afin de :

- développer l'information sur notre opération, tant auprès de nos organisations régionales qu'auprès des Présidents des Conseils Départementaux afin d'obtenir leur intérêt et leur soutien,
- préparer le colloque prévu organisé en commun avec l'AMRF, date proposée le 17 octobre. Une réunion préalable à Lyon sera d'ailleurs indispensable,
- élaborer la brochure de présentation, que nous vous présentons ci-dessous

### ★ Brochure d'information ★

Cette brochure d'information est destinée aux communes rurales. Pour le moment elle s'intitule «Le cinéma dans votre commune» et comporte trois parties :

Tout d'abord une présentation de tous les partenaires.

Puis une information sur la situation du cinéma en milieu rural avec la publication d'un tableau de statistiques très complètes sur la situation du cinéma dans chaque Département précisant notamment le nombre et l'évolution des entrées, les recettes,

le nombre de communes équipées, et le nombre de fauteuils et leur taux d'occupation, ainsi que des cartes de France, la première intitulée les trois France rurales, éditée par le ministère de l'Espace rural et de l'aménagement du territoire, les trois France étant les campagnes périurbaines, les campagnes et territoires ruraux, les campagnes fragiles, la seconde carte présente les cinémas actifs, la troisième la carte d'accessibilité en chronodistances des salles de cinéma.

Enfin deux présentations d'actions possibles :

- Organiser des séances non commerciales et de ciné-clubs.
- Faire appel à un circuit itinérant ou création d'un circuit.

Pour chacun de ces deux types d'actions, nous présenterons à titre d'exemple des listes de films pour lesquelles nous réunirons une mini documentation.

Dès que le document sera prêt, avant sa diffusion, nous l'adresserons à tous nos adhérents pour avis et compléments.

### ★ Cinéma et Francophonie ★

Un document de synthèse des diverses rencontres et réunions réalisées à notre initiative est en cours de rédaction avec le sommaire suivant:

- Données générales sur la francophonie
- Aspects linguistiques et économiques
- La francophonie et l'industrie cinématographique
- Les divers leviers du développement du cinéma francophone :
- Aide à l'écriture
- Aide à la production
- Aide au financement
- Aide à la diffusion
- Les structures d'aide au développement de la francophonie
- La nouvelle donne du numérique : convergence cinéma / télévision

### ★ La Rochelle 2016 ★

Les réseaux sociaux sont un élément incontournable de la communication. C'est pourquoi nous consacrerons notre prochaine rencontre de La Rochelle à :

« Territoires et Cinéma et les réseaux sociaux »

Rencontre le Samedi 02 juillet de 14h à 18h

(lieu à confirmer)

L'un de nos partenaires a déjà su s'installer sur les réseaux sociaux, et les utilise au mieux. La responsable de l'intégration de Twitter et de Facebook dans le quotidien de ce mouvement viendra nous faire part de son expérience et des avantages que le mouvement en retire.

Nous pourrons ainsi prendre en toute connaissance de cause les décisions qui devront nous permettre de rattraper notre retard, et de mieux communiquer avec tous nos partenaires. Si vous souhaitez participer, inscrivez-vous pour recevoir toutes informations nécessaires.

# DES NOUVELLES DU CINEMA

## L'industrie mondiale du cinéma se porte bien

Au « CinémaCom » de Las Vegas, la motion Picture Association of America a rendu compte de son étude sur l'industrie mondiale du cinéma. Il en ressort qu'un nouveau palier a été franchi : toujours plus haut toujours plus fort ! L'ensemble des recettes ont progressées de 5% en moyenne et de 8% pour l'Amérique du Nord et le Canada entre 2014 et 2015. La France est le septième marché du monde avec plus d'un milliard d'euros elle se place derrière la Corée, le Japon, le Royaume Uni, la Chine, le Canada et les Etats-Unis. On compte aujourd'hui 152 000 écrans dans le monde quasiment toutes équipées en numérique (au Etat Unis seule 1100 salles sur 43660 exploitent le 35 mm). Quasiment 50% des salles du monde sont équipées en 3D (la plus grande implantation se situant en zone Asie-Pacifique). 16 écrans s'ouvrent par jour en Chine.... L'étude, on le comprend très vite, se concentre sur les chiffres : l'aspect qualitatif n'intéresse pas les économistes !



## Des chiffres de Netflix...

Le développement de Netflix peut être regardé de deux façons : la vision optimiste qui considère que la progression des abonnements est conforme aux prévisions du groupe (34,5 Millions d'abonnés à ce jour dont 4,5 nouveaux inscrits au cours du dernier trimestre) ou la vision pessimiste qui constate que Netflix s'est installé dans 130 nouveaux pays depuis 2015 ce qui réduit la performance. En dehors de cette bataille de chiffre il reste que la fermeture du bureau parisien de Netflix indique clairement la tendance du groupe : piloter sa politique éditoriale à partir des Etats-Unis...pas certain que ce soit le bon choix !

## Intriguant....



Technicolor publie dans un article un concept innovant d'archivage dans des molécules d'ADN mis au point par trois de ses chercheurs. D'après eux, ce mode d'archivage pourrait permettre de stocker des films ou tout autre type de média pour des "milliers d'années". Même si pour l'instant nous ne savons encore coder que de petites quantités d'ADN ce projet doit retenir toute notre attention car il offrirait une importante capacité de stockage et une réelle pérennité aux données. La société de post-production hollywoodienne vient d'en présenter le résultat spectaculaire : le codage et le stockage d'un million de copies du « Voyage dans la lune », le film muet de Georges Méliès datant de 1902, dans de l'ADN de synthèse.

## Une étude sur la production cinématographique française

Sur le site Internet du CNC une fort intéressante étude à consulter : "Evaluation des aides à la production cinématographique et audiovisuelle en région" on y constate la croissante participation des collectivités dans la production cinématographique, la part du CNC restant quasiment constante.

## Crédits d'impôt cinéma et audiovisuel à la française : feu vert de Bruxelles

Le CNC prend acte de la rapide décision de la Commission européenne. Le décret d'application de ces mesures sera publié dans un délai de six mois. Les dispositions s'appliqueront aux crédits d'impôts calculé au titre des exercices ouverts à compter de Janvier 2016 jusqu'en 2022.

## Et pour continuer sur l'économie...

Toujours selon cette étude le prix moyen du ticket d'entrée au cinéma n'a pas progressé de plus de 3% entre 2014 et 2015 et fait donc du cinéma un des loisirs les plus abordables

## Commission image de la diversité



Les dossiers de demande d'aide à la production audiovisuelle, cinématographique et multimédia sont étudiés par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) pour les œuvres répondant à ses missions, ainsi qu'au CNC conformément à ses critères. Les dossiers sont d'ores et déjà disponibles.



## On reparle du « grand écran » de la place d'Italie à Paris

La mythique salle de la place d'Italie, devrait ré-ouvrir selon l'association « sauveons le Grand Ecran ». Une ouverture est prévue pour la rentrée 2017 et une salle attenante de 150 place serait même ajoutée pour compenser les deux anciennes salles de 100 places qui ont été transformées en magasin....Rappelons que cette salle est fermée depuis 11 ans.

## Rencontres Professionnelles des Producteurs et Créateurs de Programmes Audiovisuels

Le syndicat de producteurs et créateurs d'émissions de télévision, en collaboration avec le centre de formation de l'Ina, organise la 4ème édition des Rencontres Professionnelles des Producteurs et Créateurs de Programmes Audiovisuels le 10/05/2016, dès 8h30, à la Sacem. Inscription site de l'INA.



## Sony envisage de distribuer des films français

Le nouveau directeur général de Sony Picture a annoncé son intention d'ajouter à son catalogue de 15 ou 16 films américains 2 à 3 films français. Si le processus se déroule bien la société pourrait investir dans la coproduction.

## Un accord sur les engagements de programmation et de diffusion

Un important accord a été signé durant le Festival de Cannes par les représentants des exploitants, des distributeurs des producteurs et des auteurs en présence de la présidente du CNC. Obtenu après de longue et difficile négociation cet accord modifie le périmètre des engagements (le plus important depuis 1983). Il réintroduit le contrat écrit entre exploitant et distributeur. Applicable à partir de janvier 2017 nous recommandons vivement sa consultation sur le site du CNC.

## NOS PARTENAIRES DE LA FNCC : Rencontre « 70 ans de festival, 70 ans de politiques culturelles. Et maintenant ? »

Le 15 juillet 2016 en Avignon, le Festival d'Avignon, le Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, la FNCC et l'Observatoire des politiques culturelles se saisissent de ce 70ème anniversaire pour revisiter l'histoire du festival et son influence sur la construction des politiques publiques et élaborer une réflexion partagée sur les conditions d'une nouvelle ambition pour la culture.